du Luberon

Envoyé en préfecture le 15/09/2020 Reçu en préfecture le 15/09/2020

Affiché le

ID: 084-258402346-20200904-2020CS20-DE

Une autre vie s'invente ici

Membre des réseaux Réserve de biosphère (Unesco) European & Global Geoparks (Unesco) Charte européenne du tourisme durable

Délibération **2020 CS 20** du Comité Syndical du Parc naturel régional du Luberon

(Europarc) Objet : ELECTION DU / DE LA PRESIDENT(E)

L'an deux mille vingt et le 4 septembre à 13h30, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 26 août 2020, se sont réunis à la Fruitière numérique de Lourmarin sous la présidence de Dominique SANTONI.

- Le quorum était atteint avec 83 votants :
- 75 membres titulaires présents ;
- 7 membres suppléants présents avec voix délibérative ;
- 1 membre représenté.

Etaient présents:

Mesdames Dominique SANTONI, Gaëlle LETTERON, Ghislaine PINGUET, Catherine CAPEK, Pierrette FRIMAS, Laurence LE ROY, Monique CHABAUD, Béatrice VINCENT, Béatrice GRELET, Sabrina CAIRE, Mariane DOMEIZEL, Arlette LEROY, Véronique MILESI, Bérangère LOISEL-MONTAGNE, Karine MASSE, Martine CAMOIN, Mireille SUEUR, Laurence DE LUZE, Catherine NOLLET, Valérie BARDISA, Agnès GUERRINI, Yolande PRIMO, Michèle MALIVEL, Charlotte CARBONNEL, Marie-Elisabeth CHRISOSTOME, Béatrice TERRASSON, Gisèle MAGNE, Dominique PESSEMESSE-HOLDOWICZ, Viviane DARGERY, Catherine SERRA, Nathalie CZIMER-SYLVESTRE, Bénédicte MARTIN, Elisabeth AMOROS, Suzanne BOUCHET, Noëlle TRINQUIER

Messieurs Mickaël CAVALIER, Roland PETIET, Pascal RAGOT, Lionel MORARD, Patrick PEYTHIEUX, Pierre LABAN, Marc DUVAL, Patrick COURTECUISSE, Sébastien TROUSSE, Jean-Luc MIOLA, Philippe ANGELETTI, Thierry RICHARME, Emmanuel LUTHRINGER, Richard KITAEFF, Alain FERETTI, Alessandro POZZO, Serge VANNEYRE, Jacques MACHEFER, Thomas FIASCHI, Jean-Pierre PETTAVINO, Ismail EL OUADGHIRI, Patrick MERLE, Sylvain D'APUZZO, Jérôme PELLEGRIN, Jean-Pierre GERAULT, Grégory BALLIN, Antoine SCARDAMAGLIA, Bernard BRIFFAULT, Fabien GERVAIS BRIAND, Michel GASQUET, Michel NOUVEAU, Charles GUIRAUD, François DUPOUX, Georges FAUCOUNNEAU, Patrice VARAIRE, Luc MILLE, Paul COPETE, Marc BOTTERO, Sergio ILOVAISKY CANO, Pierre EVEN, Roland GIRAUD, Philippe DAUMAS, Stéphane SAUVAGEON, Julien AUBERT, Serge SARDELLA, Frédéric SACCO, Pierre FISCHER

Avaient donné pouvoir :

Madame Roselyne GIAI-GIANETTI à Monsieur Stéphane SAUVAGEON

Etaient excusés :

Mesdames Delphine CRESP, Yvette LEBRE **Monsieur** Jérôme DUBOIS

Etaient également présents, sans voix délibératives :

Mesdames Nathalie CLAIRAULT, Geneviève JEAN, Sabine DEBIT, Delphine ROQUES, Corinne MIETZKER, Dominique PALOMBO, Monique PAQUIN, Adeline LE BARON, Geneviève MOREL-HAMOT, Marie-Eve

Envoyé en préfecture le 15/09/2020 Reçu en préfecture le 15/09/2020

Affiché le

ID: 084-258402346-20200904-2020CS20-DE

PETIT DE LA RODIERE, Julie MONTA, Joëlle RICHAUD, Evy JOBIN, Joselyne BELZUNCE, Sylvia STEINLE, Georgia LAMBERTIN

Messieurs Elhadji NDIOUR, Jean-Claude DONGUY, Michel PARTAGE, Sandro KERMARREC, Bernard LABBAYE, Christophe MOUREY, Laurent BERTEL, Romain POCHET, Gilles LANDRIEU,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-7;

Vu les statuts du syndicat mixte du Parc naturel régional du Luberon ;

Vu la délibération 2020CS19 du 04 septembre 2020 procédant à l'installation du Comité syndical du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Luberon ;

Vu la candidature de Madame Dominique SANTONI;

Considérant qu'à l'issue d'un premier tour au scrutin secret, Monsieur Alessandro POZZO (doyen, assurant la fonction de Président de séance) constate les résultats suivants :

Nombre de votants	83
Nombre de bulletins	83
Bulletins blancs	4
Bulletins nuls	3
Suffrages exprimés	76
Nombre de voix pour Madame Dominique SANTONI	76

Le Comité syndical:

- **DECLARE** que Madame Dominique SANTONI, ayant obtenu la majorité absolue à l'issue du premier tour de scrutin, est élue Présidente du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Luberon :
- **AUTORISE** Madame Dominique SANTONI, la Présidente à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

e/: 04 90 04 4200

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La Présidente,

Dominique SANTONI